



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Communiqué
Pour diffusion immédiate

La main-d'œuvre immigrante : un atout indispensable à la compétitivité des entreprises québécoises, selon la FCCQ

Montréal, le 17 septembre 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) désire ajouter la voix du milieu des affaires au débat actuel sur l'immigration pour rappeler que la main-d'œuvre immigrante constitue un atout indispensable à la compétitivité des entreprises québécoises.

En effet, selon la FCCQ, dans le contexte actuel de mondialisation et de pénurie de main-d'œuvre spécialisée qui a cours dans plusieurs secteurs de l'économie et dans plusieurs régions du Québec, un bassin de main-d'œuvre immigrante plus important pourrait grandement aider les entreprises québécoises, d'une part, à combler leurs besoins de travailleurs spécialisés et, d'autre part, à s'ouvrir aux marchés mondiaux.

« Puisqu'elles doivent absolument pouvoir compter, à court et à moyen termes, sur un apport suffisant de main-d'œuvre qualifiée afin d'assurer leur capacité de production et leur compétitivité, les entreprises québécoises seraient très heureuses de pouvoir davantage compter sur le potentiel de talent et de compétences des travailleurs immigrants », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

En effet, la FCCQ rappelle que, d'ici quelques années, le Québec connaîtra un véritable choc démographique qui occasionnera notamment une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs de son économie. Actuellement, 37 % des travailleurs sont âgés de plus de 45 ans et l'on prévoit que, dès 2011, la population en âge de travailler commencera à décroître.

À l'inverse, sur les 43 373 immigrants accueillis au Québec en 2005, 71 % avaient moins de 35 ans; 57 % connaissaient le français; 64 % avaient une scolarité égale ou supérieure au niveau collégial et 61 % avaient été sélectionnés dans la catégorie de l'immigration économique (travailleurs qualifiés, entrepreneurs et investisseurs). Selon la FCCQ, il ne fait nul doute que cet important bassin de travailleurs potentiels est apte à combler une grande partie des besoins de main-d'œuvre des entreprises québécoises.

Par ailleurs, selon un sondage scientifique réalisé par la FCCQ en 2005 auprès de 1 000 gens d'affaires, 88 % des entreprises en région et 79 % des entreprises du Grand Montréal indiquent leur préoccupation face à la pénurie de main-d'œuvre. Le pourcentage des entreprises reconnaissant ce problème et qui sont d'accord pour stimuler l'immigration est de 84 % globalement, de 89 % dans les régions ressources et de 96 % dans les entreprises de 500 employés et plus.

En terminant, soulignons que la FCCQ participera à la *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec* pour la période 2008-2010 et que, depuis l'automne 2006, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Emploi-Québec, le réseau des chambres de commerce du Québec a mis en place un programme de sensibilisation et de mise en valeur de la main-d'œuvre immigrante auprès des entreprises du Québec.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242